

Les Cahiers
du CRH

Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques

Archives

13 | 1994
Enquêtes

En quête de l'identité de migrants toscans d'Avignon des XIV^e-XV^e siècle

Jérôme Hayez



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ccrh/2710>

DOI : 10.4000/ccrh.2710

ISSN : 1760-7906

Éditeur

Centre de recherches historiques - EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 4 octobre 1994

ISSN : 0990-9141

Référence électronique

Jérôme Hayez, « En quête de l'identité de migrants toscans d'Avignon des XIV^e-XV^e siècle », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques* [En ligne], 13 | 1994, mis en ligne le 27 février 2009, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ccrh/2710> ; DOI : 10.4000/ccrh.2710

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

Article L.111-1 du Code de la propriété intellectuelle.

En quête de l'identité de migrants toscans d'Avignon des XIV^e-XV^e siècle

Jérôme Hayez

NOTE DE L'AUTEUR

La stanza di Vignone. *Identité et migration entre la Toscane et Avignon aux XIV^e et XV^e siècles*, thèse de doctorat soutenue en Décembre 1993 à l'Université de Paris-Sorbonne.

- 1 Amené à m'intéresser à un ensemble de sources assez variées relatives à la présence toscane à Avignon vers le XIV^e siècle, j'ai d'abord pensé tirer parti de ce corpus documentaire pour mener une enquête prosopographique décrivant les modalités du séjour à l'étranger de ces migrants et la place de ce séjour dans les parcours individuels. Il m'est apparu ensuite qu'en l'état actuel des études sur les migrations anciennes et des possibilités de recherche, il était préférable d'analyser la signification de l'expatriation aux yeux de ses acteurs et le rapport qu'elle entretenait avec l'identité qu'ils affichaient ou se voyaient assigner. La richesse particulière de l'une des sources abordées, la correspondance privée échangée entre les deux régions, permettait en effet d'explorer l'articulation de pratiques et de représentations relatives à la migration dans les villes d'Italie centrale au cours des derniers siècles du Moyen Age. La question était d'autant moins futile qu'il s'agissait d'un type de société qui, tout en pratiquant des formes diverses de mobilité géographique, entretenait la conviction que l'appartenance de ses membres était fondamentalement enracinée dans un espace local¹.

Problématique et choix du groupe étudié

- 2 Un intérêt fourni pour les migrations de la fin du Moyen Age s'est développé depuis quelques années, en Italie tout particulièrement, où il a donné lieu à une floraison de

colloques². Même s'il est en grande partie motivé par l'écho de problématiques contemporaines, il s'inscrit étroitement dans la tradition de plusieurs filons historiographiques, comme la démographie historique et l'histoire institutionnelle. La nécessité de nouer un dialogue entre ces perspectives distinctes a produit une sorte de consensus relatif autour de la méthode prosopographique.

- 3 Celle-ci s'avère déjà presque indispensable si l'on souhaite véritablement prendre la mesure d'un courant migratoire de cette période, restituer sa chronologie et évaluer ses effectifs. Du fait même du faible encadrement par les institutions des phénomènes de mobilité géographique et de l'enregistrement partiellement aléatoire des migrants qui en résulte, il convient généralement de ne limiter les matériaux utilisés ni à un document isolé ni à une série particulière d'archives. Il est au contraire préférable, pour apprécier les points aveugles de la documentation, de multiplier les regards par la confrontation de fonds différents (administratifs, fiscaux, judiciaires, notariaux, etc.) qui saisissent, les uns et les autres selon des finalités qui leur sont propres, une brève des parcours individuels et définissent selon des modèles partiellement divergents l'identité des individus, en occultant parfois la référence à une origine extérieure, en y insistant en revanche dans d'autres cas, ou en la précisant inégalement selon le degré de sa proximité ou de sa familiarité. Des procédures de couplages de données nominatives et de comparaison systématique de la couverture de chaque série permettent ainsi de traiter les problèmes de représentativité de la documentation.
- 4 Un intérêt encore plus évident de la méthode prosopographique concerne l'analyse de la composition du courant migratoire. L'enquête menée en amont de la phase de la migration permet de dépasser la simple statistique, généralement réduite dans l'étude de ce type de phénomène à un petit nombre de variables comme l'origine locale et le secteur d'activité, pour restituer au migrant son appartenance à un foyer domestique et une parentèle, à un réseau de relations, voire une clientèle. Il devient ainsi possible d'apprécier l'extension du courant migratoire dans le spectre de la société d'origine. Dans la mesure où le type de migration ici envisagé est avant tout considéré par ses protagonistes comme une ressource, une occasion d'accroître un capital matériel et symbolique, il est essentiel de déterminer quels en sont les bénéficiaires et les exclus dans la société de départ.
- 5 Enfin, appliquée à la phase du séjour à l'étranger, l'approche prosopographique facilite la compréhension de l'évolution divergente des carrières de migrants. En mettant en relation les modalités de ce séjour (dates, durée, type d'activité, etc.) avec l'insertion dans un réseau d'accueil souvent en grande partie constitué de compatriotes, mais aussi dans la société locale, elle permet de mieux apprécier certains choix, tels une alliance exogame du point de vue de l'origine géographique, ou un recours systématique à des gens du cru lorsqu'il s'agit de désigner des parents spirituels à l'occasion d'une naissance, ou, à l'heure du testament, des tuteurs d'enfants ou des exécuteurs de succession.
- 6 On ne peut donc qu'appeler de tous ses vœux la réalisation d'une telle entreprise. Dans les conditions actuelles, elle se révèle cependant difficile à mettre en œuvre par un chercheur individuel du fait de l'éparpillement extrême des informations pertinentes dans les multiples séries documentaires des divers dépôts d'archives impliqués et du faible nombre des instruments de travail disponibles pour remédier à cette dispersion, tels des index onomastiques exhaustifs ou des bases de données nominatives.

- 7 Par ailleurs, la prosopographie connaît aussi ses limites. En se cantonnant à une description externe des comportements, elle n'atteint que très imparfaitement le niveau des motivations individuelles. Une enquête prosopographique menée sur la société d'origine permettrait ainsi davantage de mettre en évidence des situations qui semblent favoriser la migration que de cerner véritablement le processus de décision qui débouche sur l'expatriation.
- 8 Il paraît cependant possible, sans même engager une démarche aussi laborieuse, d'ancrer plus solidement le thème des migrations anciennes dans l'histoire sociale. Pratiquée depuis longtemps par les sociologues, l'exploitation de témoignages à la première personne sur l'expérience de la migration offre un intérêt qui dépasse largement l'étude d'un phénomène démographique³. Lorsqu'elle repose sur un projet d'accomplissement individuel, qui implique une succession de choix, la migration se présente d'abord comme un révélateur d'une échelle de valeurs, et nous apprend ainsi beaucoup sur la société d'origine du migrant. Les difficultés fréquemment rencontrées par celui-ci pour réaliser ce projet dans le milieu d'accueil le conduisent ensuite à évaluer les avantages et inconvénients respectifs d'un retour prématuré et hasardeux et d'un séjour prolongé qui l'éloigne de la société par rapport à laquelle il se définit. Il tend ainsi à confronter des situations vécues dans l'une et l'autre région, et ce regard critique, relativement distancié par rapport à celui d'un sédentaire, offre à l'historien une voie qui n'est pas sans intérêt dans la perspective d'une comparaison entre plusieurs aires régionales au cours d'une même période.
- 9 Souhaitant étudier la dynamique d'un courant migratoire saisi à son arrivée, dans la capitale provisoire de la papauté, je me suis d'abord intéressé à la population d'origine italienne, relativement facile à distinguer dans la documentation dans la mesure où il s'agissait plutôt d'une migration d'élite (commerce, franges de l'artisanat, activités liées à une formation universitaire), que d'un courant composé d'une main d'oeuvre anonyme. Il était indispensable pour reconstituer les chaînes de recrutement et d'accueil des migrants et les filières de transmission des biens acquis sur place d'étudier une période relativement longue. Je me suis donc efforcé de remonter jusqu'à la naissance du courant, à la fin du XIII^e siècle, et j'ai arrêté mes dépouillements à l'année 1430. En revanche, une définition régionale (toscane) plutôt que « nationale » (italienne) permettait de cerner un ensemble de réseaux relativement autonomes par rapport à ceux des autres régions d'Italie représentées (Piémont, Ligurie et Lombardie principalement) tout en autorisant la confrontation de situations très diverses du fait du nombre inégal des représentants de chaque localité ou de chaque État.
- 10 Le déséquilibre des renseignements amassés selon les individus et la richesse exceptionnelle d'une source particulière m'ont finalement amené à renoncer provisoirement à dresser un tableau du courant migratoire pour cerner plus précisément la signification de la migration aux yeux de ses acteurs. Je disposais d'une série de relations épistolaires entretenues entre les deux régions au sein de réseaux d'affaires et dans leur entourage au cours de la période 1380-1410. Il m'a semblé qu'une voie d'analyse possible dans l'exploitation de ce matériau hétérogène, qui regorge de données techniques, événementielles ou anecdotiques, mais fait aussi place à l'épanchement de sentiments et au récit d'expériences vécues, était d'y lire un discours des migrants sur leur identité dans le contexte de la confrontation avec une autre société.
- 11 L'intérêt était donc de dépasser une image très datée, mais toujours tenace, des réseaux commerciaux italiens établis à l'étranger au cours des derniers siècles du Moyen Âge, qui

insiste sur une solidarité quasiment organique qui unirait du seul fait d'une origine commune tous les ressortissants d'une même cité, voire d'une « nation » italienne. Cette image résulte en fait surtout d'un cloisonnement entre des secteurs différents du champ disciplinaire, puisque les recherches menées au cours de ces dernières années sur la société florentine du Tre-Quattrocento, en particulier par des historiens anglo-saxons, ont particulièrement insisté sur sa dimension compétitive.

- 12 Plus généralement, ce type de source permettait de ne plus considérer l'identité, sa facette régionale ou ethnique comprise, comme une essence stable chez un individu donné, mais comme un travail constant d'ajustements, faisant fond sur des registres divers et des appartenances multiples, et tenant compte à la fois des expériences successivement vécues, des situations particulières de chaque interaction et de la dialectique constante entre l'individu et les groupes auxquels il se réfère.

L'identité assignée aux toscans d'Avignon

- 13 Dans les années 1290, un premier réseau de marchands florentins, constitué autour du lignage Gianfigliuzzi, s'implante dans la ville d'Avignon, grâce à la protection du comte de Provence Charles II d'Anjou. Il étend bientôt son activité au proche Comtat Venaissin, seigneurie du pape. Avec la fixation progressive de la cour pontificale sur les bords du Rhône au cours des premières décennies du siècle suivant, les filières de recrutement se multiplient. Elles se relaient l'une l'autre, pour donner forme à un courant qui ne connaît pas de solution de continuité jusqu'à l'époque moderne. Près de 2 700 individus de sexe masculin et pour la plupart adultes sont attestés par la documentation pour la période 1290-1430. Le groupe connaît par ailleurs d'amples variations d'effectifs, comptant selon les années de plus de 400 à une trentaine d'individus simultanément présents.
- 14 Comparée à celle du roi de France, l'autorité du prince, comte de Provence d'abord, pape ensuite, se révèle relativement clémente à l'égard des marchands italiens. En fait, l'autorité politique ne distingue pas un groupe régional composé de Toscans. Elle distingue à peine d'ailleurs le groupe des Italiens du reste de la population. Au XIV^e siècle, les nouveaux arrivants sont globalement assimilés à la catégorie juridique des « courtisans » (*cortesani* ; *Romanam curiam sequentes*), bientôt majoritaire par rapport à celle des citoyens du fait du développement considérable de l'immigration après l'installation de la papauté. Les « courtisans » peuvent accéder individuellement à la citoyenneté avignonnaise, mais les avantages et les inconvénients respectifs de ces statuts opposés semblent relativement équilibrés.
- 15 L'autorité politique n'opère pas non plus de discrimination entre les divers groupes municipaux (Florentins, Lucquois, Siennois, Pisans, etc.), en dehors de la période de la guerre des Huit Saints, lorsque Grégoire XI, dont les visées temporelles en Italie sont contrecarrées par la diplomatie de la commune de Florence, décrète l'excommunication et l'expulsion des Florentins des États où s'exerce son autorité. Pris en otage, ceux d'Avignon trouvent cependant dans près du tiers des cas le moyen de se soustraire à cette mesure en obtenant une exemption individuelle, souvent par l'entremise d'un membre influent de la curie. Ce qui fait la différence dans les rapports entretenus par les divers migrants avec le pouvoir, c'est en fin de compte surtout le degré de leur insertion dans les réseaux clientélares de la cour pontificale.

- 16 Les Toscans sont connus de la population locale comme des *Lombarts*, terme que les sources latines traduisent par *Ytalici*. Cet ethnonyme est strictement employé dans son acception territoriale, qui englobe la totalité de la péninsule italienne. La connotation de cupidité et d'avarice du *Lombart*, qui a succédé, dans toute l'aire française, anglaise et germanique, à celle de lâcheté et de trahison⁴, semble ici parfaitement inconnue. Une taxinomie d'usage plus limitée fait référence à la diversité des parlers au sein du rameau roman et distingue ce groupe régional par l'expression métonymique « langue de si » ou « langue italienne », qui le distingue de la « langue d'oc » et de la « langue d'oïl ».
- 17 Dès que des rapports de sociabilité s'instaurent avec un Toscan particulier, celui-ci n'est plus connu comme un *Lombart* anonyme, mais comme « Pierre de Florence » ou « Jean de Lucques ». La référence à son origine exogène peut être oblitérée, ou se transmettre pendant une ou deux générations. Elle ne stigmatise pas, habituellement, le migrant et ses descendants. Des réactions ouvertement xénophobes à l'égard des Italiens ne montent à la bouche d'Avignonnais, de Comtadins ou de Provençaux, qu'à l'occasion de quelques différends individuels, relatés par les archives judiciaires. L'autochtone impliqué ne se prive pas alors, dans ce contexte très particulier, d'appeler l'ostracisme contre son adversaire en faisant référence à l'origine extérieure de celui-ci, fondement ontologique d'une prétendue perversité, tout en choisissant une dimension géographique plus pertinente aux yeux des gens du cru, celle du groupe des Italiens.
- 18 La participation de certains Toscans à l'administration de la communauté urbaine est en tout cas bien réelle. Elle s'exerce soit en qualité de représentant des « courtisans », dans la gestion des impositions indirectes en particulier, soit par l'acquisition de la citoyenneté, voire, en cas de réussite exceptionnelle, en s'agrégeant aux très rares familles de notables qui portent le titre de « bourgeois ». Au bout de quelques années de séjour, la communauté de résidence constitue bel et bien pour ces Toscans un pôle d'identification, comme en témoignent à la fois leur correspondance et les prises de position lors des troubles qui opposent sous le pontificat de Benoît XIII une faction « catalane » favorable à ce pape à la majorité des Avignonnais ralliés au parti français. Cette participation effective aux affaires locales est finalement consacrée, dans les années 1420, par des règlements qui attribuent aux Ultramontains le tiers des sièges du conseil de la ville.
- 19 On ne s'étonnera donc pas, dans ce contexte qui n'est pas celui d'un affrontement entre Avignonnais et Toscans, du faible encadrement exercé par les corps intermédiaires institués selon les divisions des États d'origine. Il existe à Avignon, des années 1330 jusqu'à la fin du xv^e siècle au moins, une confrérie Saint-Jean-Baptiste-des-Florentins. Une confrérie du *Volto Santo* de Lucques n'est pas improbable, même si elle ne semble pas explicitement attestée. Mais la résolution de conflits entre concitoyens florentins ou lucquois et l'organisation de cérémonies de funérailles sont plus souvent assurées par l'entourage immédiat des migrants concernés que par ces organisations aux effectifs d'ailleurs très restreints. La participation à la plus importante confrérie de la ville, fondée dans les années 1320 pour les courtisans, Notre-Dame-la-Majour (l'Assomption), est en revanche massive, au point que près des deux tiers de ses dignitaires sont des Toscans.
- 20 C'est donc une identité mouvante, hésitant entre une dimension ethnique ou municipale, mais ordinairement assez neutre, et secondaire par rapport au statut social de l'individu, qui est assignée aux Toscans d'Avignon dans leurs interactions avec les *Provenzali*, ethnonyme sous lequel ils amalgament pour leur part Avignonnais, Provençaux, Comtadins et Languedociens. Une identité nouvelle, aussi, puisque ces Toscans se

trouvent englobés dans des catégories dont la définition, sinon le nom, diffère de leurs usages originels. En Toscane, les *Lombardi* sont des Italiens du Nord et l'appartenance linguistique se définit normalement en Italie selon un cadre régional ou municipal, et non dans celui d'une *lingua di sì*, dont l'uniformité ne semble alors souhaitée que par Dante. Ces appellatifs appliqués aux migrants toscans peuvent par contamination se retrouver sous leur plume dans l'autodésignation, précisément parce que leur enjeu relève de la communication avec un interlocuteur dont le point de perspective n'est pas identique, mais ne suscite pas une acceptation ou un déni.

Le discours des migrants toscans sur leur identité

- 21 Un écho plus direct de la parole de ces migrants est préservé dans les lettres adressées d'Avignon en Toscane. Cette correspondance est le vecteur d'enjeux matériels importants : communication d'informations et de conseils, offres et requêtes de services divers. Elle s'accompagne d'une circulation de dons, en argent ou objets de consommation, et d'intercessions auprès de tiers. Ses enjeux symboliques ne sont pas moindres. Les lettres circulent au sein d'un milieu qui se perçoit comme homogène. Leur auteur doit proposer une image de soi cohérente avec le système de valeurs qui y a cours. Il doit en outre présenter une interprétation suffisamment plausible du rapport qui l'unit à son interlocuteur, mais favorable aussi à ses intérêts. La situation de communication impose donc une tension rhétorique à ce dialogue *in absentia*⁵.
- 22 La comparaison de quelques relations épistolaires entretenues par divers migrants avec un même marchand, dont ils sont les dépendants, les protégés ou les solliciteurs, permet de mettre en évidence pour chacun d'eux une identité polymorphe et dynamique. Leurs stratégies⁶ ont aussi bien recours à la différenciation qu'à l'assimilation avec l'interlocuteur et évoquent différents registres d'appartenance : religion, communauté urbaine, culture marchande, réseaux de relations et parentèles.
- 23 Il est donc permis de s'interroger sur la place qu'occupent les allusions à l'origine dans les tentatives de susciter un sentiment de solidarité chez un interlocuteur qui est aussi un compatriote à un degré ou l'autre. Au sein d'un réseau de relations centré sur l'espace florentin, seul un correspondant natif, comme le destinataire commun de ces missives, de Prato, ville voisine et sujette de la métropole florentine, est en mesure d'insister sur le sentiment de confiance qui découle de l'appartenance à la même *patria*. L'argument apparaît sous sa plume comme un *topos* utile, pour justifier par exemple le choix d'un partenaire économique. Les limites de son poids dans une argumentation sont cependant évidentes. Ce n'est qu'à un niveau restreint, celui d'une communauté urbaine, que se mesure cette relation de proximité. Les ressortissants de villes différentes, même à l'intérieur de l'État florentin, se considèrent déjà presque des étrangers ; *a fortiori* les Florentins confrontés à des Siennois ou des Lucquois. D'autre part, la *patria* ne peut faire figure que de ressource ponctuelle d'une argumentation pour un migrant amené par ailleurs à justifier sa décision de passer l'essentiel de sa vie hors de sa ville natale.
- 24 Ce qui donne en fait leur cohérence au discours de ces migrants, c'est avant tout la référence aux valeurs marchandes. Les plus jeunes d'entre eux projettent leurs espoirs futurs sur la réussite actuelle de leur interlocuteur et présentent l'honneur comme ressort essentiel de leurs choix. Pour ceux qui, dans leur âge mûr, se trouvent retirés des affaires et sans espoir de revenir à flot, ce type de justification n'est plus de mise. Il cède

le pas à un recours systématique aux arguments moraux, à la référence aux valeurs chrétiennes, incompatibles avec celles du monde.

- 25 L'origine commune n'est en définitive que l'un des registres sur lesquels il est permis de jouer pour susciter un sentiment de solidarité. Celui-ci n'est pourtant pas un donné naturel comme le prétend le *topos* de la *patria*. Les tactiques rhétoriques de ces correspondances montrent à l'envi qu'il doit être constamment entretenu. Il se mesure avant tout en termes de proximité à l'intérieur d'un réseau social. Que ce lien de proximité s'établisse à la faveur de la parenté, naturelle, d'alliance ou spirituelle, d'un rapport de dépendance, d'amitié ou de voisinage, l'essentiel est qu'il donne lieu à une série continue de prestations multiples et réciproques.

Pratiques identitaires des toscans d'Avignon

- 26 Une source plus commune que ces témoignages directs de migrants est fournie par les divers types de documents qui font allusion à des pratiques de consommation matérielle et symbolique. Dans la mesure où ces pratiques fournissent généralement le support de la construction d'une identité collective, on peut s'interroger sur l'orientation générale qu'elles assument dans le cas ici considéré, le sens qu'elles produisent au-delà de leur fonction utilitaire.
- 27 Quelques documents, des livres de comptes en particulier, évoquent ainsi l'alimentation et le vêtement de ces migrants. Rien n'y laisse supposer que les Toscans se soient distingués du reste de la population avignonnaise par leurs pratiques alimentaires, qui mettent au contraire en évidence une opposition entre aisance et indigence. Cette expression du statut social semble davantage marquée encore dans le costume, où des gradations subtiles font contraster l'"habit grossier, mais pratique" du jeune employé de boutique avec les atours riches mais sobres du dirigeant d'une entreprise commerciale. La correspondance précise même que les usages vestimentaires diffèrent d'une région à l'autre, mais que les Toscans adoptent dès leur arrivée la mode de leur lieu de résidence.
- 28 L'abondance des écrits autographes laissés par des Toscans résidant à Avignon depuis quelques années ou par des fils de Toscans nés et élevés dans la capitale provisoire de la papauté permet également d'explorer le rapport entre identité régionale et pratiques linguistiques. La documentation souligne dans l'ensemble le rapport diglossique entre une langue savante, le latin, et des parlers vernaculaires aux frontières mouvantes. Elle occulte en revanche la situation de plurilinguisme que connaît alors Avignon, qui met en présence du fait de l'importance de l'immigration différentes variétés de français d'oc et d'oïl et d'italien et quelques langues minoritaires comme les parlers ibériques et germaniques. L'enseignement dispensé dans les villes italiennes aux futurs marchands ne s'attache pas à développer la correction de la langue maternelle. Il ne s'étend pas non plus à l'acquisition de compétences dans une langue seconde. C'est donc au cours de leur séjour à l'étranger que les Toscans se familiarisent peu à peu avec le provençal. La proximité des deux langues au sein du rameau roman et le caractère général de fluidité des vernaculaires tendent à susciter dans la bouche et sous la plume des migrants de constantes interférences phonologiques, graphiques et lexicales. Un séjour durable à l'étranger s'accompagne donc d'une acculturation linguistique. Celle-ci n'est cependant pas perçue comme un reniement, si bien que les enfants ou petits-enfants d'un migrant peuvent ignorer la langue de leurs aïeux tout en conservant, non seulement le souvenir de leur origine, mais aussi d'éventuels intérêts matériels en Toscane.

- 29 Une attitude assez comparable se vérifie dans un autre domaine symbolique, l'emploi des noms attribués aux individus. Aux yeux d'un observateur externe, historien ou philologue, les systèmes anthroponymiques toscan et français-provençal de la fin du Moyen Age se différencient par plusieurs traits, lexicaux et syntaxiques. Les noms personnels attribués à des Toscans apparaissent ainsi choisis dans un corpus plus vaste, qui comporte également des catégories de noms ailleurs presque disparues, comme les noms de signification évidente et en particulier les auguratifs (Bencivenni, Bonaccorso, Ristoro, etc.). Une liberté plus grande dans la production de dérivés y a également multiplié les hypocoristiques (ex. Bartolomeo < Bartolo, Bartolino, Bartolozzo, Bartoluccio, Tolomeo, Meo, Meuccio, etc.). En France ou en Provence, c'est au contraire la catégorie des « surnoms » (noms familiaux) qui paraît plus perméable à l'invention, moins coupée de celle des sobriquets. En Toscane, les surnoms se forment presque exclusivement à partir du nom personnel du père et, en fonction de l'ascension sociale de la lignée, ils tendent à glisser d'une génération à l'autre d'une forme patronymique (Bartolomeo di Cambio) à un surnom de lignée (Piero di Bartolomeo Cambi), pour donner finalement naissance à un nom de lignage accordé au pluriel (Giovanni di Piero de' Cambi). Patronyme et surnom collectif ne sont pas absolument inconnus en Provence, mais ils s'y confinent au registre oral des désignations employées dans un milieu restreint.
- 30 Il paraît cependant douteux que les contemporains aient pu apprécier véritablement ces divergences des systèmes anthroponymiques, dans un contexte général de fluidité des langues vernaculaires et de circulation incessante des noms d'un registre sociolinguistique à l'autre, de désignations de l'usage oral au sein d'un réseau restreint à la tentative plus abstraite de description de l'identité individuelle pratiquée par les notaires. Les pratiques des Toscans d'Avignon tendent en tout cas, plutôt qu'à souligner et à entretenir l'originalité de leurs anthroponymes, à établir des correspondances avec le système provençal et à y effectuer des emprunts. On observe ainsi notamment l'assimilation de noms d'étymologie distincte (Tierri, diminutif toscan de noms comme Gualtieri et Lottieri, est par exemple confondu avec Thierry) et l'ouverture à des influences extrafamiliales du stock des noms personnels choisis pour les descendants, qui tend normalement en Toscane à perpétuer ceux des ancêtres⁷. Enfin, un nom collectif régulièrement appliqué aux membres d'une lignée ou d'un lignage en Toscane, notamment dans le contexte des rapports avec les institutions municipales, peut parfaitement être occulté, comme l'origine géographique, dans la documentation avignonnaise, ou y être remplacé par un autre surnom ou une nouvelle référence territoriale, sans que ces changements apparents d'identité traduisent nécessairement un oubli des origines ou un désir de rupture.
- 31 Ce sont donc des attitudes très pragmatiques à l'égard de l'appartenance régionale ou municipale que trahissent en définitive le discours et le comportement de ces migrants. Le type de migration dont il est ici question repose sur un projet qui se berce de l'illusion que la phase du séjour à l'étranger ne constituera qu'une parenthèse dans le parcours individuel, destinée à consolider à moyen ou long terme la position de l'individu dans son milieu d'origine. Un projet qui se révèle souvent difficile à réaliser, car il ne prend guère en compte que des variables économiques. Mais ces intérêts très concrets qui orientent les choix successifs permettent une souplesse d'adaptation, car ils imposent des concessions aux exigences de la société d'accueil qui ne sont pas perçues comme des reniements.

NOTES

1. P. Zumthor, *La Mesure du monde*, Paris, 1993.
2. Cf., parmi bien d'autres exemples, *Strutture familiari, epidemie, migrazioni nell'Italia médiévale*, éd. R. Comba, G. Piccinni, G. Pinto, Naples, 1984 et les publications du Gruppo Interuniversitario per la Storia dell'Europa Mediterranea : *Europa mediterranea, Quaderni*, notamment les volumes 1 (*Spazio, società, potere nell'Italia dei Comuni*, éd. G. Rossetti, Naples, 1986) et 2 (*Dentro la città. Stranieri e realtà urbane nell'Europa dei secoli XII-XVI*, éd. G. Rossetti, Naples, 1989).
3. W. I. Thomas, F. Znaniecki, *The Polish Peasant in Europe and America*, Chicago-Boston, 1918-1920.
4. M. Zweifel, *Untersuchung über die Bedeutungsentwicklung von Longobardus-Lombardus mit besonderer Berücksichtigung französischer Verhältnisse*, Halle, 1921.
5. J. Hayez, « La gestion d'une relation épistolaire dans les milieux d'affaires toscans à la fin du Moyen Age », *La circulation des nouvelles au Moyen Age*. XXIVe Congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public (Avignon, juin 1993), Paris, 1994, pp. 63-84.
6. C. Camilleri, J. Kastersztein, E. M. Lipiansky, H. Malewska-Peyre, I. Taboada, A. Vasquez, *Stratégies identitaires*, Paris, 1990.
7. C. Klapisch-Zuber, « Le nom 'refait'. La transmission des prénoms à Florence (XIV^e-XVI^e siècle) », *L'homme*, 20 (1980), pp. 77-104, réimpr. in Ead., *La maison et le nom. Stratégies et rituels dans l'Italie de la Renaissance*, Paris, 1990, ch. 4.